

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2015

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 03/07/2015
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Avenants périscolaire 6, rue du Moulin
6. Tarif casse-vaisselle
7. Recrutement et rémunération de 3 agents recenseurs
8. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Madame Béatrice TREIL qui a donné procuration à Monsieur Jean-Luc JOACHIM, Monsieur Army EYERMANN qui a donné procuration à Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Madame Martine SCHWACH qui a donné procuration à Monsieur Pierre GROSS, Monsieur Philippe JUNGER qui a donné procuration à Monsieur Rolph RIEDINGER, Madame Justine HEITZ qui a donné procuration à Monsieur Michel URBAN et Monsieur Frédéric JUNG qui a donné procuration à Madame Vanessa KLEIN-MARQUES.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité, Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désignée comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03/07/2015

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

4. COMMUNICATIONS DIVERSES

A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS

- Réunions

06/07/2015 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

09/07/2015 Réunion de bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

14/07/2015 Festivité du 14 juillet

20/07/2015 Réunion de bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

08-10/07/2015 – Messti

15/08/2015 75^{ème} anniversaire du Football Club de Geudertheim

- Permis de construire

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
PERRIN Nicolas - GRAFFIC HABITAT 2 rue des Frères Lumière 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 221	Maison Individuelle	29/07/2015
BUCHHOLZER Régis & SCHNEIDER Noémie 92a rue du Générale de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 216	Maison Individuelle	29/07/2015
SCI LA PRAIRIE 20 rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM	Lot "Heiligenhauesel	Modification concerne le rajout de 2 balcons en façade Est du bâtiment A ainsi que le remplacement de 2 fenêtres avec allèges vitrées fixes par 2 portes-fenêtres sur la même façade	06/07/2015
MUHL Frankie & MISCHLER Laura 5b rue des Jardiniers 67720 BIETLENHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 204	Maison Individuelle	29/07/2015
M. et Mme HORNY Julien - 71a, rue de l'Ecole 67270 HUTTENDORF	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 201	Maison Individuelle	29/07/2015
VELTEN Aline & BOUCHILLOU Anthony 8 rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 222	Maison Individuelle	29/07/2015
Mme BARATTI Céline 77b rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	77b rue du Gal de Gaulle GEUDERTHEIM Section 3 n° 303	Extension d'une maison d'habitation par l'aménagement d'un Pool-House dans une Grange existante ouverte	08/07/2015
M. SCHULTZ Christophe - 9b, rue de la montée 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 207	Maison Individuelle	23/07/2015
Thomas DAEFFLER 22 rue du Traineau 67720 HOERDT	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 214	Maison Individuelle	13/08/2015
M. METTLER Michaël 3 rue des Lilas 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 218	Maison Individuelle	23/07/2015
M. HUCKEL Christophe - 20 rue des Jardin de la Graffenbourg 67170 BRUMATH	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 220	Maison Individuelle	29/07/2015
MANCINI Julien & JOACHIM Elsa 6a rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM	Lotissement "Heiligenhauesel II " A 208	Maison Individuelle	29/07/2015

- Agenda

12/09/2015 Marche populaire Association S'Melhrad
13/09/2015 Journée portes ouvertes Atelier jus de pomme
16/09/2015 Après-midi récréative des seniors
19/09/2015 Bal de l'amicale pongiste
25/09/2015 Pot de départ du D.G.S.
26/09/2015 Portes ouvertes structure périscolaire

B) Communications de Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Adjointe au Maire

07/07/2015 Réunion périscolaire
08/07/2015 Rendez-vous écoles
22/07/2015 Réunion de la commission communication
06/08/2015 Noces d'or des époux Eugène et Madeleine SIMON
18/08/2015 Réunion du groupe de travail du site internet
26/08/2015 Noces de diamant des époux TRAUTTMANN
27/08/2015 Réunion de la municipalité

C) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

09/07/2015 Montage chapiteau (location Waldeck)
13/07/2015 Démontage chapiteau
14/07/2015 Cérémonie de la Fête Nationale
23/07/2015 RDV avec Mme Dufils (logistique Waldeck)
07/08/2015 Montage chapiteau Messti
08-09/2015 Festivités du Messti
11/08/2015 Démontage chapiteau
11/08/2015 Montage chapiteau (foot)
27/08/2015 Réunion Municipalité

C) Communications de Madame Marianne PETER, adjointe au Maire

02/07/2015 Noces d'or de époux Alfred et Georgette WAEFFLER
09/07/2015 Noces d'or des «époux Bernard et Monique HARNISCH
11/07/2015 Permanence mairie
14/07/2015 Festivités du 14 juillet
22/07/2015 102^{ème} anniversaire de Madame Louise MUHL
06/08/2015 85^{ème} anniversaire de Monsieur Charles MUHL
06/08/2015 Noces d'or des époux Eugène et Madeleine SIMON
21/08/2015 85^{ème} anniversaire de Monsieur Marcel MUHL
26/08/2015 Noces de diamant des époux André et Hélène TRAUTTMANN
27/08/2015 Réunion de la municipalité

D) Communications de Monsieur Jean-Luc JOACHIM, adjoint au Maire

14/07/2015 Festivités du 14 juillet
21/07/2015 Vidage du grenier et de la cave du nouveau périscolaire
08/08/2015 Tournée des maisons fleuries à HOERDT
16/08/2015 78^{ème} anniversaire du Football Club de Geudertheim
17/08/2015 Réunion en forêt avec l'agent ONF
27/08/2015 Réunion de la municipalité

E) Communications de Madame Béatrice TREIL, adjointe au Maire

En son absence, Monsieur Jean-Luc JOACHIM communique au conseil municipal les activités de Madame Béatrice TREIL :

09/07/2015 Visite du Centre de tri de Strasbourg
14/07/2015 Festivités du 14 juillet
18/07/2015 1^{er} tour du concours des maisons fleuries
21/07/2015 Vidage du grenier et de la cave du nouveau périscolaire
22/07/2015 Réunion de la commission communication
08/08/2015 Tournée des maisons fleuries à HOERDT
16/08/2015 75^{ème} anniversaire du Football Club de Geudertheim
17/08/2015 Réunion en forêt avec l'agent ONF
22/08/2015 2^{ème} tour du concours des maisons fleuries

4. DROIT DE PRÉEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 janvier 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Maître ANNEREAU Martial, Notaire à Schiltigheim

Section 8 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n°108/17 d'une contenance de 16,35 ares.

- Maître Valéry BIRY, Notaire à Weyersheim

Section 2 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 60 d'une contenance de 8,19 ares
Section 43 lieu-dit «Route de Bietlenheim » parcelle n° (1)245 d'une contenance de 5,37 ares
Section 43 lieu-dit «Route de Bietlenheim » parcelle n° (4)246 d'une contenance de 2,35 ares
Section 43 lieu-dit «Route de Bietlenheim » parcelle n° (3)245 d'une contenance de 1,39 ares
Section 43 lieu-dit «Route de Bietlenheim » parcelle n° (2)245 d'une contenance de 2,98 ares
Section 43 lieu-dit «Route de Bietlenheim » parcelle n° (5)246 d'une contenance de 4,90 ares
Section 7 lieu-dit «Village, maison n° 264» parcelle n° 17 d'une contenance de 1,08 ares

- Maîtres Laurence SCHULLER et François HOLL, Notaires à BISCHWILLER

Section 1 lieu-dit «42, rue du Gal de Gaulle» parcelle n° 103/12 d'une contenance de 5,99 ares.

- Monsieur SING Suckvinder, 56 rue du Gal Leclerc à 67202 WOLFISHEIM

69, rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Ensuite, le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer les déclarations d'intention d'aliéner qui ne présentent aucun intérêt pour la commune, en ne faisant pas valoir le droit de préemption. Il en tiendra informé le conseil municipal lors de chaque conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

5. AVENANTS PERISCOLAIRE 6, RUE DU MOULIN

Le Maire soumet au conseil municipal les avenants aux lots gros-œuvre et peinture qui se présentent comme suit :

Montant initial du marché

Montant HT : 6.392,03 €
Montant TTC : 7.670,43 €

Montant de l'avenant

Taux de TVA 20 %
Montant HT : - 1.202,64 €
Montant TTC : - 1.443,16 €
% d'écart introduit par l'avenant : - 18,81 %

Nouveau montant du marché public

Taux de TVA 20 %
Montant HT : 5.189,39 €
Montant TTC : 6.227,27 €

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNE DE GEUDERTHEIM
83, rue du Gal de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
Tel : 03.88.51.12.61 E-mail : info@geudertheim.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

LB COLORS SARL
1, rue du Grünenthal
67110 WINDSTEIN

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Transformation d'un logement en périscolaire
Lot n° 5 Peinture

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 29/06/2015

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 30 jours.

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 16.187,74 €
- Montant TTC : 19.425,28 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suite aux choix définitifs du maître d'ouvrage et l'adaptation des travaux aux ouvrages existants, en l'occurrence :

- Voir détail ci-dessous

Le devis initial est modifié comme suit :

Travaux en moins

Pos	Libellé	Quantité	P.U.	H.T.	Total H.T.
1	PLAFOND	93,83		6,80	638,04
3.1	Lessivage, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture glycéro satinée Portes + cadres 2 faces	4		75,00	300,00
4.2	Fourniture et pose d'un revêtement de sol Lame PVC souple Home Lock Silence + sous-couche feutrée, y compris les chutes et les découpes	14,57		30,50	444,39
	REZ-DE-CHAUSSEE				
4.1	Fourniture et pose d'un revêtement de sol en PVC souple Home Lock Silence + sous-couche feutrée y compris les chutes et les découpes	9,81		30,50	299,21
				total	1 681,64

Travaux en plus

Pos	Libellé	Quantité	P.U.	H.T.	Total H.T.
	1 ^{er} ETAGE				
5.1	Ponçage mécanique et application de deux couches de vitrificateur sur les marches de l'escalier	1		110,00	110,00
5.2	Fourniture et pose de ¼ de rond en périphérie	150,00		2,00	300,00
5.3	Fourniture et pose d'un nez de marche en aluminium et rampe d'accès cuisine / 2 pièces	1		70,00	70,00
5.4	Fourniture et pose d'un ragréage (toilettes à l'étage et couloir	1		90,00	90,00
	REZ-DE-CHAUSSEE				
4.2	Fourniture et pose de barre de seuil inox adhésives	4		6,30	25,20
5.1	Préparation, ponçage, rebouchage et application de deux couches de peinture acrylique mat. Protection des sols	14,57		6,80	99,08
6.1	Grattage de l'ancien papier-peint, ponçage mécanique, rebouchage et application d'une sous-couche	78,12		5,30	414,09
6.2	Fourniture et pose d'une toile de verre standard et application de deux couches de peinture acrylique satin	78,13		8,20	640,67

7.1	Lessivage, ponçage, rebouchage et application de deux couches de peinture glycéro satin	3,00	37,50	112,50
7.2	Lessivage, ponçage, rebouchage et application de deux couches de vernis incolore – Porte d'entrée une face	1	45,00	45,00
7.2	Placards	2	30,00	60,00
			total	1 966,54

Total : 284,90€

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 284,90 €
- Montant TTC : 341,88 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,76 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 16472,64 €
- Montant TTC : 19767,17 €

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNE DE GEUDERTHEIM

83, rue du Gal de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

Tel : 03.88.51.12.61 E-mail : info@geudertheim.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ELECTRICITE MATTER Didier

8, rue de Bietlenheim

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Transformation d'un logement en périscolaire

Lot n° 2 Electricité - Chauffage

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 29/06/2015

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 30 jours.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT : 11 433,00 €

Montant TTC : 13 719,60 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suite aux choix définitifs du maître d'ouvrage et l'adaptation des travaux aux ouvrages existants, en l'occurrence :

- Voir détail ci-dessous

Le devis initial est modifié comme suit :

Travaux en moins

Pos	Libellé	Quantité	P.U. H.T.	Total H.T.
8	Carillon avec BP Porte d'entrée et portail	1	117,00	117,00
29	3 foyers lumineux sur 4 BP	1	153,00	153,00
41	foyer lumineux sur Va et Vient	1	70,00	70,00
14	Prise 16 A + T	1	47,00	47,00
53	Hublot rond escalier	1	58,00	58,00
52	Fourniture et pose de luminaires 60 x 60 encastrés	4	92,00	368,00
			total	813,00

Travaux en plus

Pos	Libellé	Quantité	P.U. H.T.	Total H.T.
2	Prise 16 A + T	1	47,00	47,00
8	Carillon avec BP Porte d'entrée et portail	1	137,00	137,00
29	5 foyers lumineux sur 4 BP	1	173,00	173,00
41	2 foyers lumineux sur Va et Vient	1	86,00	86,00
	2 foyers lumineux sur Va et Vient	1	85,00	85,00
	Prise de courant normalisée double	1	70,00	70,00

Fourniture, pose et branchement de spots led	12	51,00	612,00
Fourniture, pose et branchement de détecteur de fumée	3	32,00	96,00
Fourniture, pose et branchement d'alarme incendie type 4 à piles	1	208,00	208,00
Remplacement interrupteurs et prises	18	18,00	324,00
Foyer lumineux sur simple allumage avec hublot rond	1	83,00	83,00
		total	1 921,00

total

1 108,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 108,00 €
- Montant TTC : 1 329,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,69 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 12 541,00 €
- Montant TTC : 15 049,20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les avenants tels que présentés par le Maire et l'autorise à les signer ainsi que toutes pièces y afférentes.

6. TARIF CASSE VAISSELLE

Le Maire propose au conseil municipal d'appliquer, à compter du 1^{er} septembre 2015, le tarif suivant pour la vaisselle cassée ou non rendue lors des manifestations ou festivités ayant lieu dans la salle polyvalente ou au Waldeck :

DESIGNATION	Prix
AIMANT CROCHETS	1.00 €
ASSIETTE CREUSE 231 MM	4.20 €
ASSIETTE PLATE 242 MM	4.20 €
ASSIETTE PLATE 300 MM	7.80 €
ASSIETTE PLATE 201 MM	3.00 €
BAC GASTRO INOX GN 1/1 H 10 CM	18.60 €
BAC GASTRO INOX GN 1/1 H 6,5 CM	13.80 €
BASSINE PATISSIERE INOX FOND PLAT 32 CM	22.20 €
BASSINE PATISSIERE INOX FOND PLAT 36 CM	28.80 €
BRAISIERE INOX SANS COUVERCLE 35 CM	96.00 €
CARAFE 1 L	7.20 €
CASSEROLE INOX 24 CM	28.00 €

CHAISE / UNITE	150.00 €
CORBEILLE A PAIN OVALE CANNELEE 31 CM	7.90 €
COUTEAU A DESSERT BAGUETTE	3.00 €
COUTEAU A PAIN	1.80 €
COUTEAU A STEAK MIKADO REF GDG160427	3.00 €
COUTEAU DE BOUCHER 25 CM MANCHE NOIR REF MAT090808	19.20 €
COUTEAU EMINCEUR 25 CM SURCLASS	13.80 €
COUTEAU OFFICE LAME LISSE 9 CM	1.20 €
COUVERCLE BAC GASTRO INOX GN 1/1 H AVEC POIGNEE	11.40 €
COUVERCLE POUR PANIER A COUVERTS	7.20 €
CUILLERE A CAFE BAGUETTE	1.40 €
CUILLERE A DESSERT BAGUETTE	1.50 €
CUILLERE DE SERVICE	3.00 €
ECUMOIR MONOBLOC 12 CM	7.20 €
ECUMOIR MONOBLOC INOX 8 CM	7.20 €
FAITOUT INOX SANS COUVERCLE 40 CM 31.4L	120.00 €
FLUTE A CHAMPAGNE 1 7 CL	3.00 €
FOUET MANCHE INOX 40 CM	6.00 €
FOURCHETTE A DESSERT BAGUETTE	1.80 €
FOURCHETTE DE SERVICE	3.00 €
FOURCHETTE DE TABLE BAGUETTE	2.40 €
FOURCHETTES 2 DENTS DROITES 21 CM STOP GLISSE	15.00 €
GOBELET OPTIC FB TRANSPARENT 25 CL	3.50 €
LOUCHE DE SERVICE	3.00 €
LOUCHE INOX 10 CM	7.00 €
LOUCHE INOX 12 CM	6.00 €
LOUCHE INOX 8 CM	6.00 €
VERRE 25 CL	3.00 €
VERRE A VIN 20 CL	2.50 €
PANIER A COUVERTS 4 CASES	10.00 €
PASSOIRE CONIQUE INOX 2 ANSES 45 CM	96.00 €
PELLE LARGE COUDEE STOP GLISSE	18.00 €
PERCOLATEUR AVEC FILTRE INOX 15 L	240.00 €
PICHET ISOTHERME INOX INCASSABLE 2 L	18.00 €
PLANCHE POLYETHYLENE ECO BLANC 60 x 40 x 2 CM	34.00 €
PLAT OVALE REST UNI LANC 32 CM REF LBR7550017	13.20 €
PLATEAU RECTANGULAIRE AINI DERAPANT 36 x 46 CM	11.00 €
POELLE ALU ANTI ADHESIVE 32 CM	23.00 €
SOUCOUBE TASSE 159MM	2.50 €
TABLE / UNITE	200.00 €
TASSE A CAFE	3.60 €
TIRE BOUCHON 2 LEVIERS	6.00 €
TOWER VERRE A VIN 17 CL	2.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

7. RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DE 3 AGENTS RECENSEURS

Le Maire informe le conseil municipal de l'organisation par l'INSEE d'un recensement de la population de Geudertheim du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

A cet effet, il convient de recruter 3 agents recenseurs.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 298 de la fonction publique territoriale à raison d'une durée hebdomadaire de travail de 20/35^{ème}.

Ils percevront en outre une indemnité compensatrice de congés payés égale à 10% de la rémunération brute ainsi qu'une prime par ½ journée de formation qui sera fixée ultérieurement par l'INSEE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à recruter 3 agents recenseur dans les conditions ci-dessus indiqués pour la réalisation du recensement du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 et dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2016.

8. DIVERS

Prochaine séance : **25 septembre 2015**